

DEPARTEMENT	Lot du 5 Avril 1884 — Article 50
ALPES-MARITIMES	EXTRAIT
APRONDISSEMENT du Sy	Registre des Délibérations du Comité d'Administration  redicat d MIXTE ECOLE DEPARTEMENTALE DE MUSIQUE  Séance du 12 DECEMBRE 1990  cent quatre vingt dix  n'mil neuf cent decembre  dix huit heures
	d'Administration du Syndicat, s'est réuni au nombre prescrit par le règlement dans le lieu
	e ses séances, sous la présidence de M Hervé de FONTMICHEL
Présents 9012/19 ou Représentés	DE FONTMICHEL, DELORENZO, DEMICHELIS, DUHALDE,
Départementale de Musi national, il est propo - 2 postes de professe - 1 poste de professe - 1 poste de professe - 1 poste de professe	Président expose que le personnel de l'Ecole que est recruté sur concours ouvert au niveau sé de mettre en concours les postes suivants : ur de Formation Musicale à temps plein. ur de Saxophone à temps plein. ur de Flûte Traversière à temps plein. ur de Guitare à temps plein. en de Guitare à temps plein.
- 1 Représentant du Mi (Inspecteur affecté - 1 Directeur d'Ecole - 1 Professeur titulai - du Directeur Général - la Direction Pédagog - 2 Elus du Comité. titulaires et les supresachant que les Elus par	en Région ou son représentant), agréée ou d'un CNR, re du C.A. dans la discipline, de l'E.M.D.A.M.,
à l'unanimité, de dési comité au jury des cor 4 membres titulaire	Ouï l'exposé du Président, le Comité décide gner les membres ci-dessous pour représenter le
Ainsi fa	ait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre sous les Membres présents Pour extrait certifié conforme au registre, Le Président,

Le Président, dervé Foggatour